

**Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau
du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
du 18 septembre 2019 à Saint Martin de Brômes**

Présents : Bernard CLAP : Trigance ; Jacques ESPITALIER : Quinson ; Paul CORBIER : Saint Julien du Verdon ; Jean-Paul GOLÉ : Castellane ; Antoine FAURE : Aups ; Jean BACCI : Conseil régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur ; Bernard MAGNAN : Valensole ; Michèle BIZOT-GASTALDI : Communauté de communes Alpes Provence Verdon ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Gilles MEGIS : Durance Luberon Verdon Agglomération ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier

Ont donné pouvoir : Charles Antoine MORDELET (Aiguines) à Antoine FAURE ; Eliane BARREILLE (Conseil régional) à Bernard CLAP ; Annick BATESTI (La Bastide) à Arlette RUIZ ; Magali STURMA CHAUVEAU (Rougou) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; Patricia BRUN (Moustiers Sainte Marie) à Jacques ESPITALIER ; Jean-François FERRACHAT (La Roque-Esclapon) à Jean BACCI ; Danielle URQUIZAR (Conseil départemental 04) à Paul CORBIER

1. Approbation du compte rendu de la séance du 24 juillet 2019 à Trigance

2. Avis sur le projet de PLU de Puimoisson

Point ajourné à la demande de la commune de Puimoisson.

3. Avis sur le projet de PLU d'Aiguines

Le Conseil municipal d'Aiguines a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU) par délibération du 14/11/2008 et arrêté son projet de PLU par délibération du 02/11/2018. En tant que personne publique associée à l'élaboration du PLU, le bureau du Parc avait initialement prévu d'émettre un avis en bureau du 30/04/2019, dans le délai des 3 mois suivant la réception des documents le 30/01/2019.

A la demande du maire d'Aiguines suite à la réception de l'avis défavorable des services de l'Etat, ce point a été retiré de l'ordre du jour du bureau du 30/04/2019, afin de laisser le temps à la commune de revoir son projet et dans l'idée de l'examiner ultérieurement au cours de l'année.

Suite à la décision de la commune d'Aiguines de ne pas arrêter une nouvelle fois son projet de PLU, et la période de consultation des personnes publiques associées terminée, le Parc a décidé de produire une analyse technique du projet de PLU d'Aiguines qui a été présentée au maire 12/07/2019 et qui lui a ensuite été adressée par courrier. Cette analyse comprenant des recommandations relatives aux orientations de la charte du Parc du Verdon a également été communiquée aux services de la DDTM et de la Préfecture du Var.

Les membres du Bureau prennent connaissance de cette analyse et décident de la verser à l'enquête publique quand elle aura lieu. (*analyse disponible sur demande*)

4. Attribution de la marque Parc « valeurs Parc naturel régional du Verdon »

Les membres du Bureau approuvent l'attribution ou le renouvellement de la marque Valeurs Parc naturel régional du Verdon tel que suit :

Activités de pleine nature / visites culturelles :

- Laurent PICHARD – Castellane

Hébergements :

- Camping L'oasis du Verdon – Aups
- Camping Chasteuil – Castellane

Produits agricoles :

- Timothée ESPITALIER – Quinson (vins)
- Joël POURRIERE – Quinson (vins)
- Eric POURRIERE – Quinson (vins)
- Christophe BOTTA – Riez (miel)
- Marie-Hélène RIBIERE – La Palud sur Verdon (miel)
- Georges HUET – Comps sur Artuby (miel)
- Guy MOMBEL – Esparron de Verdon (safran)
- Isabelle RUFFO – Montagnac (plantes aromatiques à parfum)
- Harmony GUIZ – Vinon sur Verdon (safran)

5. Projet SMART Destination : organiser la destination touristique Grand Verdon des sources à la confluence

Les membres du Bureau valident le portage du dossier LEADER par la Communauté de communes Alpes Provence Verdon et confirment dans ce cadre le soutien à la commande d'une étude assistance à maîtrise d'ouvrage qui visera à définir le mode de gouvernance de la destination touristique Verdon.

6. Demandes de subvention

Les membres du Bureau approuvent les opérations suivantes et leur plan de financement :

- Ecogardes 2020
Coût total TTC : 162 400 € / Région : 73 876 € / CD 04 : 10 000 € / CD 83 : 45 000 € / Parc du Verdon : 23 524 € / EDF : 10 000 €
- Festival INVENTERRE – volet Verdon
Coût total TTC : 10 000 € / Région : 3 600 € / FEADER/Leader : 5 400 € / Parc du Verdon : 1 000 €
- Entretien des bâtiments et espaces fréquentés et patrimoniaux des domaines de Valx et Félines - année 2020
Coût total TTC : 17 000 € / Région : 6 800 € / CD 04 : 6 800 € / Parc du Verdon : 3 400 €
- Animation randonnée – GR de Pays 2020 « les tours du Verdon »
Coût total TTC : 22 000 € / Etat-FNADT CIMA : 8 800 € / Région SUD : 8 800 € / Parc du Verdon : 4 400€
- Suite de la révision de la Charte du Parc du Verdon
Coût total TTC : 40 000 € / Région : 40 000 €
- Projet de coopération avec le Liban sud, suite de l'accompagnement
Coût total TTC : 33 850 € / Région : 27 080 € / Parc du Verdon : 6 770 €

7. Convention SCP - Mise en œuvre du Programme opérationnel 2019

Suite à la validation de la programmation 2019 de la convention entre le Parc du Verdon et la Société du Canal de Provence en séance du 17 avril 2019, les membres du Bureau approuvent les opérations suivantes et la signature des conventions correspondantes avec les maîtres d'ouvrage et la SCP :

<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Coût total du projet</i>	<i>Participation SCP</i>
Peyroules : 2 stations d'épuration (La Foux et la Bâtie)	435 978€	55 692 € (50% de l'autofinancement résiduel)
Saint Julien le Montagnier (Phélines / Boisset / Bernes / Bourdas)	1 167 680€	116 768€ (50% de l'autofinancement résiduel)
Thorame-Haute	928 433€	126 405€ (soit 50% de l'autofinancement résiduel)
Rougou : Camping	41 103 €	8 221 € (20% du montant total du projet)

8. Conventions d'échanges de données

Les membres du Bureau autorisent le Président à signer les différentes conventions d'échanges de données, sans impact financier pour le syndicat mixte, et sans dimension commerciale, au fur et à mesure des besoins.

9. Frais de déplacements des étudiants LEAD

Les membres du Bureau approuvent le remboursement des frais de déplacement des 4 stagiaires sociologues dans le cadre de la révision de la Charte, sur la base des frais réellement engagés et depuis leur résidence familiale. Ces frais seront ensuite remboursés au Parc par l'université de Toulon (LEAD) bénéficiaire d'une aide de la Région pour ce travail.

10. Tickets Kadéos

Afin de valoriser la forte implication et le travail réalisé cet été par les services civiques et un apprenti, les membres du Bureau décident de leur attribuer des tickets Kadéos.

11. Convention de partenariat « Archéologie dans la vallée du Jabron »

Les membres du Bureau approuvent une convention de partenariat « Archéologie dans la vallée du Jabron » entre les communes de Comps-sur-Artuby et Trigance, l'équipe de chercheurs représentée par l'association Arkéodidacte et le Parc naturel régional du Verdon, ayant pour objectif d'asseoir et d'accompagner le projet de recherche archéologique sur la vallée du Jabron sur le long terme.

12. Point sur la journée de pressage des fruits

En lien avec l'opération de valorisation et de préservation des variétés fruitières anciennes, et le programme des animations et des actions, une journée de pressage des fruits aura lieu le 23 octobre à Castellane et sera prise en charge par le Parc.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers-Saint-Marie, le 25 septembre 2019

Le Président,
Bernard CLAP

